

## Evénement du 20ème anniversaire du CC EOS/PelAC

### L'avenir de la régionalisation dans l'Atlantique Nord-Est

14 mars 2024, Château de Dublin

L'événement était animé par Karen Coleman.

#### **Bienvenue des présidents du CC Emiel Brouckaert et Sean O'Donoghue**

Le président du Conseil consultatif pélagique (PelAC), Sean O'Donoghue, rejoint sur scène par le président du Conseil consultatif pour les eaux occidentales septentrionales (EOS), Emiel Brouckaert, a souhaité la bienvenue aux membres des CC, aux invités de marque et aux intervenants réunis dans la salle pour célébrer le 20e anniversaire de la création des deux conseils consultatifs. Il a estimé que cet événement organisé conjointement venait à point nommé pour faire le point après les effets sismiques du Brexit sur la pêche. En outre, l'événement avait pour but d'essayer d'élaborer une feuille de route pour accroître le rôle des CC et renforcer la régionalisation, afin de relever les défis importants pour l'avenir du secteur européen de la pêche, tels que le changement climatique et la transition énergétique.

O'Donoghue a souligné que depuis leur création, les deux CC ont été reconnus comme des acteurs clés dans la mise en œuvre de la Politique Commune de Pêche (PCP). Les Conseils ont rassemblé et harmonisé les points de vue du secteur de la pêche, des ONG environnementales et d'autres organisations de la société civile, en favorisant le dialogue, en instaurant la confiance et en intégrant les connaissances des parties prenantes dans le processus décisionnel garantissant une gestion durable des ressources marines dans l'Atlantique du Nord-Est.

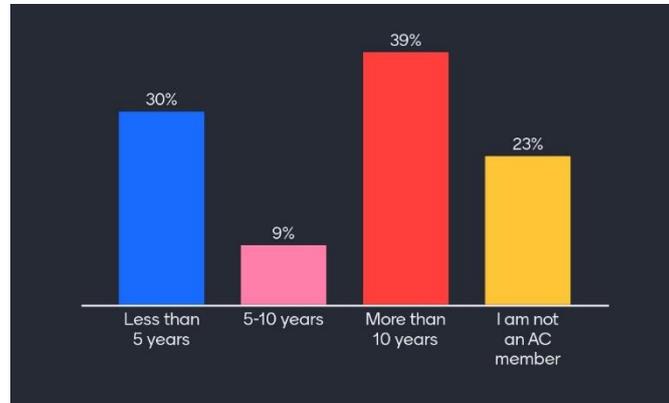
*"Cette célébration d'anniversaire ne marque pas seulement une étape importante reflétant les réalisations des Conseils au cours des deux dernières décennies, mais se tourne vers le rôle des CC et de la régionalisation tout en traçant la voie vers un avenir plus résilient et prospère pour les pêcheries et les communautés côtières européennes".*

O'Donoghue a conclu son discours de bienvenue en déclarant que, tout en se tournant vers l'avenir de la pêche européenne, les deux CC restaient pleinement engagés à encourager le dialogue, la collaboration, la recherche de consensus et les pratiques durables au profit des générations actuelles et futures. Il espère que l'événement permettra d'élaborer une feuille de route pour le renforcement du rôle des CC.

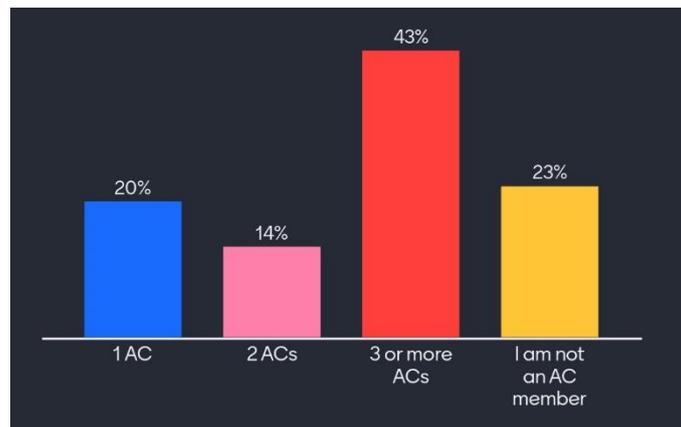
#### **Questions d'échauffement**

Pour lancer l'événement et faire participer le public, la modératrice Karen Coleman a invité tous les participants à répondre aux questions suivantes sur menti.com

*Depuis combien de temps êtes-vous actif au sein du CC ?*



*À combien de CC participez-vous ?*



*Selon vous, quels ont été les changements politiques les plus réussis auxquels les CC ont contribué ?*



## Discours vidéo du commissaire à l'environnement, aux océans et à la pêche Virginijus Sinkevičius.

*"Chers collègues, chers amis, joyeux anniversaire. J'aurais aimé me joindre à vous pour célébrer ce merveilleux événement au château de Dublin, centre du pouvoir et de la tradition en Irlande.*

*Au cours des deux dernières décennies, les conseils consultatifs ont joué un rôle essentiel dans l'évolution de la politique de la pêche. Ils constituent une source de conseils utiles pour la Commission et les États membres, servent de plate-forme pour des discussions ouvertes et contribuent à des approches régionalisées. À bien des égards, la gestion des pêches dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche de l'UE est devenue la référence dans le monde entier. Les conseils consultatifs jouent un rôle important dans ce processus, en assurant la durabilité de la politique et la stabilité du secteur de la pêche. Il s'agit là d'un véritable témoignage de tout le travail de collaboration qui a été réalisé au cours des 20 dernières années sur les objectifs, les outils et la mise en œuvre de la gestion.*

*Les cinq dernières années n'ont pas été faciles. La guerre en Ukraine, le Brexit, Covid, le changement climatique et la crise énergétique ont eu un impact sur le secteur. Il a fallu s'adapter et aller de l'avant. Et maintenant, nous devons nous préparer à la vie après 2026 dans nos relations avec le Royaume-Uni. Nous devons également résoudre des questions urgentes avec la Norvège et dans les États côtiers en voie de disparition. Nous comprenons parfaitement nombre de vos préoccupations à cet égard et nous maintiendrons la position unifiée de l'UE et notre conviction de trouver ensemble les bonnes solutions. Enfin, nous aurons bientôt une nouvelle Commission et un nouveau Parlement européen. Inévitablement, cela signifie que les ambitions et les objectifs de l'UE devront être redéfinis. Mais il vous appartiendra, ainsi qu'à nos successeurs, de rechercher la compatibilité avec les objectifs de notre politique commune de la pêche, d'identifier les synergies et les solutions gagnantes partout où cela est possible.*

*Je sais que ce n'est pas une tâche facile. C'est pourquoi il est essentiel que vous continuiez à vous impliquer pour nous aider à trouver la bonne voie à suivre. Le travail des conseils consultatifs des eaux occidentales septentrionales et des poissons pélagiques a fait une énorme différence au cours des 20 dernières années. Je ne doute pas qu'il en sera de même et que vous saurez relever les défis qui se présentent à vous. Chers collègues, aujourd'hui est une occasion spéciale, un moment pour célébrer toutes vos contributions, tous vos efforts, vos succès, votre dynamisme et vos convictions. Votre dévouement à rendre nos pêcheries encore plus durables et plus rentables pour les générations à venir. Je vous remercie pour tout ce que vous faites et je vous souhaite un excellent événement".*

## Discours de la directrice générale Charlina Vitcheva

Vitcheva a salué tous les participants présents dans la salle et s'est réjouie de la célébration d'un événement aussi spécial.

Elle a déclaré que l'apport des parties prenantes au processus décisionnel par le biais des CC au cours des deux dernières décennies est un atout véritablement précieux. Aujourd'hui, le rôle des CC est encore plus important que jamais : *"plus le cadre est difficile et plus le contexte est stimulant, plus il*

*est précieux d'avoir des cerveaux autour de la table qui travaillent ensemble pour trouver des solutions efficaces". Des défis tels que le Brexit, la crise énergétique et la pandémie de COVID-19 ont nécessité des approches flexibles et innovantes. "Je vous félicite pour tout le travail accompli afin d'assurer la continuité de notre collaboration".*

Vitcheva a félicité les CC pour les progrès significatifs réalisés en termes de représentation, de transparence et de construction de ponts et de confiance avec les parties prenantes. *"Nous avons beaucoup appris collectivement, notamment à mieux nous adapter, à percevoir les défis plus rapidement et à trouver des solutions de manière plus efficace"*. Elle a également félicité les CC pour le nombre et la qualité des recommandations produites au cours des dernières décennies, mentionnant le large éventail de sujets abordés et l'exhaustivité de leurs conseils. Elle a estimé que le processus de régionalisation est essentiel pour garantir l'adaptabilité et la résilience de l'élaboration des politiques et de la gestion des pêches. À cet égard, la Commission a encouragé de manière proactive la poursuite de l'interaction et de la coopération entre les CC et les groupes régionaux d'États membres. En effet, les avis des CC contiennent des informations très précieuses pour que les groupes régionaux puissent proposer des mesures de gestion en soumettant des recommandations conjointes.

Vitcheva a souligné la nécessité de veiller à ce que le processus décisionnel européen reste souple, opportun et pertinent, en s'appuyant sur les initiatives locales pour répondre aux besoins politiques, tant au sein de l'UE qu'avec les pays voisins de l'Atlantique du Nord-Est.

2024 est un tournant important, car il y aura une nouvelle Commission avec de nouvelles priorités. *"Je tiens à vous rassurer : nos collègues s'emploient à analyser les défis et les changements potentiellement recherchés et proposeront des priorités pour l'avenir. Votre contribution au cours de ces prochains mois est extrêmement importante. Si vous souhaitez vous impliquer dans les priorités futures de la Commission, c'est le moment ou jamais"*, a déclaré Vitcheva.

Dans ce contexte, elle a mentionné le paquet pêche adopté il y a tout juste un an, qui se concentre sur la qualité de la mise en œuvre mais rehausse également l'ambition en ce qui concerne, par exemple, la transition énergétique et la durabilité de la pêche par le biais du plan d'action pour le milieu marin. Il est lié à des éléments visant à mieux intégrer les aspects socio-économiques dans l'élaboration des politiques, et la Commission compte sur l'apport du CC pour une contribution significative et approfondie à la politique.

Elle a également fait référence au règlement de contrôle récemment adopté et à l'EMFAF, qui est utilisé pour relever les défis persistants auxquels le secteur est confronté. *"Tout cela façonne les priorités que nous avons pour 2024. Nous utilisons cette période pour préparer la base de connaissances nécessaire pour soutenir les différentes options politiques que notre nouvelle hiérarchie politique examinera pour le prochain mandat"*.

Vitcheva a également évoqué d'autres thèmes importants figurant à l'ordre du jour européen, tels que la sécurité alimentaire, le changement climatique et un certain nombre de cas d'instabilité politique. Dans ce contexte, la DG MARE travaille d'arrache-pied pour maintenir la pêche et ses politiques au premier plan de l'agenda politique de la Commission. Les deux prochaines années seront

déterminantes pour définir la vision future de la pêche, ouvrir la voie à l'évolution de la mise en œuvre de la PCP et à la concrétisation des trois piliers de la durabilité.

Le Brexit est l'un des éléments qui façonnent le paysage dans lequel le CC EOS et le PelAC travaillent. *"Ce n'est pas une transition facile, mais à mon humble avis, nous avons admirablement relevé le défi qui était là en 2020 et tous ceux qui sont venus depuis, par exemple via les quatre cycles de consultation avec les tierces parties - la Norvège, le Royaume-Uni et les États côtiers"*. Vitcheva estime qu'en dépit de la sensibilité politique, l'UE est parvenue à conclure un accord équilibré garantissant la stabilité du secteur de la pêche, avec un accès stable aux eaux réciproques et une base solide pour les relations entre l'UE et le Royaume-Uni après la période de transition qui s'achèvera en 2026. Avec une centaine de TAC négociés à l'extérieur, ce type de consultations a connu un changement d'orientation majeur par rapport au Conseil de l'UE de décembre dernier. *"Notre premier cycle de négociations avec le Royaume-Uni a été assez rude, mais au fil des ans, nous sommes parvenus à une bonne collaboration avec nos partenaires d'outre-Manche"*. Une autre activité importante est celle menée par le comité spécialisé de la pêche (CSP), qui entretient un dialogue de travail très constructif avec les homologues britanniques. Le CSP a été un forum très important, notamment pour éviter les divergences politiques inutiles, un sujet très sensible pour le secteur de la pêche de l'UE. Vitcheva a souligné l'importance pour la Commission de poursuivre le flux d'informations concernant les relations UE-Royaume-Uni et le travail du CSP et a particulièrement apprécié l'initiative conjointe des CC du forum inter-CC sur le Brexit. L'effort conjoint avec les CC est crucial pour soutenir le processus de manière fluide et efficace.

Avant de conclure son discours, Vitcheva a adressé une mention spéciale à O'Donoghue à l'occasion de son prochain départ à la retraite, le remerciant chaleureusement pour le travail qu'il a accompli au cours des 40 dernières années en faveur du secteur irlandais et de l'ensemble de la pêche européenne.

Elle a conclu en soulignant l'engagement des CC en faveur d'un processus décisionnel significatif dans un domaine politique très difficile et sensible pour les secteurs concernés. *"Je suis sûre que nous aurons des décennies de travail très fructueux. Au sein de la Commission, nous continuerons à être très ouverts à une discussion sans entrave au niveau local sur des questions pertinentes, au bénéfice de notre secteur et de nos citoyens"*.

#### **Discours vidéo du ministre Charlie McConalogue T.D.**

*"Félicitations aux conseils consultatifs des eaux occidentales septentrionales et pélagiques à l'occasion de la célébration du 20e anniversaire de leur création. Je tiens à remercier les conseils consultatifs de m'avoir invité à cet événement. Je ne peux malheureusement pas y assister en personne, mais je tiens à profiter de cette occasion pour vous faire part de ma reconnaissance pour la contribution des conseils consultatifs à la gestion durable de nos ressources halieutiques au cours de ces 20 dernières années. La création des conseils consultatifs, l'un des principaux piliers de la réforme de la Politique Commune de la Pêche de 2002, a fourni un cadre permettant aux parties prenantes de contribuer au*

*processus décisionnel de la Politique Commune de la Pêche. Ce cadre a été renforcé par la réforme de 2013 de la Politique Commune de la Pêche, conférant aux conseils consultatifs un rôle crucial dans le processus décisionnel régional nouvellement établi.*

*Un autre résultat majeur de la réforme de la PCP de 2013 a été l'obligation de débarquement, que les conseils consultatifs ont joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre grâce à votre coopération avec les groupes régionaux d'États membres. Il s'agit là d'une des principales réalisations des conseils consultatifs. Le secteur européen des produits de la mer a connu d'énormes changements depuis la création des conseils consultatifs pour les eaux occidentales septentrionales et pour les stocks pélagiques. Les quatre dernières années, en particulier, ont été marquées par des changements sans précédent. Vos discussions d'aujourd'hui sur l'avenir de la pêche dans l'UE et la régionalisation dans l'Atlantique du Nord-Est sont donc particulièrement opportunes. C'est l'occasion idéale de réfléchir aux changements qui ont eu lieu et aux progrès accomplis, alors que les conseils consultatifs abordent la prochaine décennie.*

*Il y a vingt ans, seule une poignée de stocks étaient exploités à des niveaux de rendement maximal durable. Heureusement, nous avons vu ce nombre augmenter au fil du temps grâce aux efforts de toutes les parties prenantes. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Bien entendu, nous devons également tenir compte d'autres pressions exercées sur le milieu marin, telles que les effets du changement climatique, les demandes concurrentes en matière d'espace marin et la navigation dans la transition énergétique pour le secteur des produits de la mer. En outre, nous devons également prendre en compte les complexités de l'après-Brexit. Cependant, si les défis sont nombreux, les opportunités le sont aussi. Nous avons la possibilité de tirer des enseignements de nos expériences, de nous appuyer sur nos progrès et de trouver de nouveaux et meilleurs moyens de préserver la santé de nos stocks de poissons et de notre environnement marin pour les générations futures. Les systèmes complexes de l'océan nous montrent que rien n'existe de manière isolée et que les décisions ne peuvent pas non plus être prises de manière isolée.*

*Pour résoudre les problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés, nous devons tous, pêcheurs, scientifiques, ONG environnementales, décideurs et hommes politiques, travailler ensemble. La mer, en tant que source de protéines renouvelables parmi les plus vertes, sera essentielle pour nourrir la population croissante de la Terre et, si elle est correctement gérée, cette ressource vitale contribuera grandement à la sécurité alimentaire dans les années à venir. Notre objectif doit donc être de gérer durablement nos ressources marines, y compris nos stocks de poissons, afin qu'elles puissent continuer à soutenir nos pêcheurs, nos communautés côtières et nos citoyens pendant longtemps. Les conseils consultatifs ont un rôle crucial à jouer dans la construction de cet avenir. Je vous souhaite de continuer à réussir et je me réjouis de relever ensemble les défis qui nous sont communs. Je vous remercie pour votre travail continu et je vous souhaite beaucoup de succès pour cette conférence".*

## Discours de Sinead McSherry, secrétaire générale adjointe, ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer

Après avoir remercié les deux CC de l'avoir invitée à célébrer leur 20<sup>th</sup> anniversaire, McSherry a estimé qu'il était important de reconnaître le dévouement et le travail acharné de ceux qui ont envisagé ces Conseils et a exprimé sa gratitude permanente pour la diligence et l'expertise des innombrables personnes qui, au cours des 20 dernières années, ont contribué au succès des deux CC.

Elle a fait écho aux propos du ministre sur l'importance des CC pour la gestion durable des pêches. Elle a également appuyé le discours de Vitcheva en remerciant O'Donoghue pour son travail et en lui souhaitant beaucoup de succès dans ses projets futurs.

McSherry a expliqué qu'au cours du premier semestre de l'année dernière, l'Irlande a assuré la présidence du GEM EOS, une période au cours de laquelle elle a pu faire l'expérience de l'engagement et de la communication proactifs des deux CC dans le cadre des travaux du groupe EOS. La réforme de la PCP en 2022 a reconnu la participation du public comme un ingrédient clé de la bonne gouvernance et de la prise de décision, et les CC ont été établis pour fournir un moyen de sauvegarder l'implication continue des parties prenantes dans le développement des politiques de la pêche. Il a montré que le travail des deux CC au cours des deux dernières décennies a prouvé les avantages de l'implication des parties prenantes. *"L'expertise et l'expérience que vous avez apportées à la table ont été inestimables pour éclairer les discussions politiques et pour mettre en œuvre la PCP, de la fixation des TAC à la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. Votre recherche scientifique et la promotion de l'expérimentation de l'utilisation d'engins innovants ont grandement contribué à la durabilité de nos pêcheries"*. Elle a également souligné que les travaux des Conseils ont également permis de mettre en œuvre des politiques qui tiennent compte des exigences régionales particulières et des besoins de toutes les parties prenantes.

Elle est d'accord avec les orateurs précédents pour dire que le contexte politique du secteur des produits de la mer de l'UE a beaucoup changé depuis la création des CC, avec des changements très spectaculaires au cours des 4 à 5 dernières années. De nombreux défis importants nous attendent, notamment l'équilibre entre la gestion des pêches et les besoins de l'écosystème marin, les changements apportés par le Brexit, la crise énergétique et la crise climatique. Ces défis nécessiteront un équilibre minutieux des besoins. La recherche et les solutions innovantes que les CC peuvent apporter seront d'une importance énorme pour relever collectivement ces défis. *"L'apport des CC continuera à contribuer à la mise en œuvre de nouvelles politiques, d'une manière qui permettra à nos communautés côtières, à nos pêcheurs et à notre secteur de prospérer aux côtés de notre océan et de notre vie marine. Nous nous réjouissons de travailler avec vous à l'avenir sur tous les projets qui nous attendent"*.

## À propos du CC EOS et du PelAC

Coleman a introduit une séquence consacrée à la présentation de l'histoire et des réalisations du CC EOS et du PelAC.

### ***CC EOS : Les débuts par Michael Keatinge***

Coleman a expliqué qu'il y a 20 ans, lorsque les CC ont été créés, Michael Keatinge était directeur de la division "Pêche" de Bord Iascaigh Mhara, l'agence irlandaise de développement des produits de la mer. Grâce à son travail et à son implication, le CC EOS a été créé en 2005, l'Irlande étant l'État membre d'accueil. Keatinge a été étroitement impliqué dans les travaux du CC jusqu'à sa retraite en 2020 et a gardé un lien jusqu'à ce jour en tant que directeur et secrétaire général, ainsi que par le biais d'un travail d'expert sur l'outil d'étranglement du CC EOS et la participation aux réunions.

La présentation de Keatinge est [disponible ici](#).

### ***PelAC : Les débuts par Gerard van Balsfoort***

Gerard van Balsfoort s'est impliqué dans le PelAC en 2006, un an après sa création. Van Balsfoort a joué un rôle actif au sein du PelAC en sa qualité de président de la Pelagic-Freezer Trawler Association et a occupé la fonction de chef du secrétariat du PelAC jusqu'à son départ à la retraite à la fin de l'année 2021. Au cours de ses nombreuses années d'engagement actif au sein du PelAC, il a contribué de manière significative au travail et à l'orientation du PelAC par le recrutement et l'orientation de divers membres du personnel du Secrétariat, ainsi que par sa participation active à l'équipe de gestion et aux réunions du PelAC.

Sa présentation est [disponible ici](#).

### ***CC EOS : Les plus grandes réalisations d'Alexandra Philippe, vice-présidente de l'OIG du CC EOS***

Coleman présente Alexandra Philippe, qui est la vice-présidente du CC EOS représentant les membres des groupes d'autres intérêts depuis 2021. Elle est actuellement chargée de mission au Bureau européen pour la conservation et le développement.

La présentation de Philippe est [disponible ici](#).

### ***PelAC : les plus grandes réalisations du vice-président de l'OIG PelAC Gonçalo Carvalho***

Enfin, Coleman a invité Gonçalo Carvalho à prendre la parole. Gonçalo Carvalho est un militant des océans et de la pêche au sein de Sciaena, une association à but non lucratif spécialisée dans les sciences de la mer et la coopération. Il est également vice-président de l'OIG au sein du comité exécutif du PelAC



et président du groupe de travail sur l'écosystème du PelAC.

Sa présentation est [disponible ici](#).

### Discussion de podium - L'avenir des pêcheries de l'UE et la régionalisation dans l'Atlantique Nord-Est

Coleman a invité Vitcheva, O'Donoghue et Brouckaert à la rejoindre sur scène pour une discussion en podium, à laquelle ont également participé: Patricia de Clercq, représentant la présidence belge du Conseil des ministères de la pêche ; Donné Slangen, de la représentation néerlandaise du groupe de Scheveningen ; et Aurélie Darpeix, représentant la présidence française du groupe des États membres des eaux occidentales septentrionales.

L'objectif de la discussion était d'identifier les aspects qui permettraient de renforcer le rôle des CC et de développer une feuille de route positive pour l'avenir dans le cadre de la régionalisation. *"Aujourd'hui, nous célébrons le travail des CC au cours des 20 dernières années et nous aimerions établir une feuille de route positive pour les 20 prochaines années"*, a commenté Coleman.

Elle a expliqué que la régionalisation est ancrée dans la Politique Commune de la Pêche (Art. 18) et a été établie pour permettre une approche ascendante de la gouvernance de la pêche en permettant aux autorités de niveau inférieur et aux parties prenantes d'intervenir dans le processus de gestion des pêches et de concevoir une gestion sur mesure à l'échelle régionale. En 2021, la Commission a entrepris un examen<sup>1</sup> afin de mieux comprendre comment la régionalisation a fonctionné jusqu'à présent. Il en ressort que *"si la régionalisation est considérée comme une amélioration par rapport au système en place avant 2004, les parties prenantes s'accordent à dire que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour appliquer la régionalisation dans la pratique. Il faut plus de transparence et un engagement et une collaboration plus significatifs entre les CC et les groupes d'États membres"*.

À la suite de son examen d'initiative (<sup>2</sup>), la commission de la pêche du Parlement européen s'est prononcée en faveur des conseils consultatifs, appelant *"la Commission et les États membres à participer systématiquement et activement aux réunions des CC et à mieux communiquer sur la valeur de leurs avis"* et estimant *"qu'il faut développer la cogestion avec les CC afin de favoriser une approche ascendante"*.

Coleman a ajouté que, lors de sa conception en 2012, la PCP n'aurait pas pu prévoir des crises telles que le Brexit, la pandémie de COVID-19 et la crise énergétique, qui ont toutes eu des répercussions négatives sur le secteur de la pêche. Bien que l'UE ait rapidement adopté des mesures pour soutenir et soulager le secteur, les effets cumulés de cette situation ont conduit de nombreuses flottes au bord de la faillite, avec des répercussions potentiellement dévastatrices pour l'emploi et la cohésion sociale dans les zones côtières.

Avant de donner la parole à tous les participants, Coleman a demandé aux membres du panel de

---

<sup>1</sup> <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/e86c2f43-e6d1-11ec-a534-01aa75ed71a1>

<sup>2</sup> [https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2021/2169\(INI\)&l=fr](https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2021/2169(INI)&l=fr)



partager brièvement leurs points de vue en répondant à la question d'ouverture suivante :

**Question :** Le processus d'implication des parties prenantes par l'intermédiaire des CC et la formulation d'avis consensuels ont-ils abouti à l'élaboration de mesures de gestion efficaces ? Que peut-on dire en termes d'amélioration du respect de la réglementation et de l'état des stocks halieutiques depuis l'entrée en vigueur des conseils consultatifs ?

Selon O'Donoghue, il ne fait aucun doute que l'implication des parties prenantes par l'intermédiaire des CC a permis de faire évoluer de manière significative les mesures de gestion. Il est fier de mentionner les stratégies de gestion actuellement en place pour la quasi-totalité des stocks relevant de la compétence du PelAC et les travaux novateurs en matière de génétique initiés par le PelAC, comme le reflète la présentation de Carvalho. En outre, en termes de respect de la réglementation et d'état des stocks, il a estimé que le PelAC a fait une énorme différence depuis ses débuts très modestes il y a 20 ans et qu'il continue à traiter des questions très importantes pour le secteur pélagique, telles que l'élaboration de stratégies de gestion pour les stocks de hareng et de chinchard pour lesquels l'avis de capture zéro est en vigueur.

Vitcheva estime que les présentations précédentes ont donné de très bons exemples des contributions positives des CC. La Commission est très cohérente dans la reconnaissance de ces contributions puisqu'elle a également été l'initiatrice de la réforme de la PCP qui a mis en place la régionalisation. Sans l'engagement et l'expertise des parties prenantes, la Commission ne serait pas en mesure d'élaborer des politiques pertinentes et ne pourrait pas s'attendre à de grandes avancées dans leur mise en œuvre. De ces deux points de vue, les CC ont apporté une contribution énorme. *"Tout au long de ces 20 années, l'un des éléments que j'apprécie le plus est le fait que, grâce aux CC, le processus de prise de décision est ramené à son origine, là où il doit se dérouler, en dehors de ce que l'on appelle la bulle bruxelloise"*. Selon elle, les conseils consultatifs permettent de réaliser des progrès considérables dans trois domaines spécifiques : la gestion des pêches, la collecte de données et l'intégration de la science dans les décisions politiques. Bien que le CIEM soit le générateur d'avis scientifiques de la Commission, Vitcheva a souligné qu'une grande partie des connaissances, y compris les connaissances scientifiques, proviennent également des CC.

Brouckaert est d'accord avec les orateurs précédents sur l'importance et la contribution des CC dans la gestion des pêches. Il a particulièrement souligné la coopération de longue date entre le CC EOS et le groupe régional EOS, qui a par exemple conduit à l'élaboration d'importants plans de gestion pour la sole et le cabillaud. Il a également fait référence à des travaux plus récents sur les raies, le crabe brun et la gestion des pêches post-Brexit comme des sujets pertinents sur lesquels le CC a un impact grâce à des avis consensuels. Selon lui, les avis du CC EOS ont indubitablement produit une évolution positive de l'état des stocks dans l'ensemble, même si malheureusement, ce n'est pas le cas pour tous les stocks de la zone de compétence. Toutefois, un point qui n'a pas encore abouti est la recherche d'une plus grande stabilité des possibilités de pêche dans la zone EOS, qui continuera à être un aspect important dans les futurs avis du CC EOS. Il a estimé que le respect de la réglementation reste en partie un défi et a mentionné le travail du CC sur le contrôle et l'application, pour lequel le conseil a généralement été d'adopter une approche ascendante pour parvenir à l'acceptation et au respect par les pêcheurs et



d'éviter une législation inapplicable et trop détaillée. Le CC continuera à collaborer avec la Commission, l'AACP et les États membres sur cette question par l'intermédiaire de son groupe de discussion spécialisé, afin de parvenir à une mise en œuvre efficace du nouveau règlement de contrôle.

Patricia de Clercq a déclaré que l'implication des parties prenantes est l'une des plus grandes réussites des CC, en particulier parce qu'il y a différentes perspectives qui sont mises sur la table, ce qui aboutit finalement à une compréhension profonde des différents intérêts et préoccupations des uns et des autres. Cela permet d'éclairer les discussions, mais aussi de rendre plus difficile la recherche d'un consensus. *"Je pense que nous devrions maintenir ce dialogue ouvert à l'avenir, car il est extrêmement important non seulement pour les parties prenantes, mais aussi et surtout pour nous, les décideurs politiques.* En ce qui concerne l'amélioration du respect de la régularité, elle estime que le rôle des CC est essentiel, car lorsque les parties prenantes sont activement impliquées dans l'élaboration des mesures de gestion, elles sont plus susceptibles de se conformer aux réglementations qui en découlent. Elle est d'accord avec Brouckaert sur le fait que les règlements d'application peuvent être assez complexes et a spécifiquement mentionné l'obligation de débarquement comme un exemple clé à cet égard. *"Nous devons rechercher des solutions réalisables et nous avons donc besoin de la contribution des parties prenantes, mais nous devons également nous concentrer sur l'objectif final qui est d'améliorer encore la sélectivité".* Elle a souligné l'importance de prendre en compte les innovations technologiques disponibles et les efforts déployés en matière de suivi et de collecte de données, ce qui améliorera la qualité des conseils et de l'élaboration des politiques.

Darpeix estime que les CC ont réussi à établir un lien entre les parties prenantes et les décideurs, tels que les États membres et la Commission. *"Je pense que le projet de l'UE se reflète entièrement dans cette relation qui stimule le dialogue et le partage des connaissances".* Un autre aspect important est le processus d'élaboration des politiques qui, grâce aux CC, a une approche ascendante et garantit en même temps la responsabilité des parties prenantes sur les politiques élaborées au niveau de l'UE. Les professionnels peuvent s'impliquer directement dans l'élaboration des politiques et se sentir ainsi habilités à garantir une mise en œuvre durable et efficace de ces politiques. Le processus de régionalisation a donné lieu à un grand nombre d'actes délégués adoptés par la Commission dans ce cadre. Il s'agit sans aucun doute d'un processus qui demande beaucoup d'efforts, à la fois pour parvenir à un consensus, ce qui nécessite beaucoup de négociations, mais aussi pour valider scientifiquement les propositions. *"Bien qu'il s'agisse d'un processus très exigeant, nous sommes parvenus à prendre des mesures concrètes et efficaces, comme en témoigne le nombre d'Acte délégués produits grâce à la régionalisation.*

Enfin, Donné Slangen a pris la parole et a souligné ce que Vitcheva et De Clercq avaient déjà dit sur l'importance des CC en termes de collecte de connaissances auprès des différentes parties prenantes qui travaillent et s'intéressent aux eaux de l'Atlantique du Nord-Est. Il a également convenu que les CC jouent un rôle crucial en garantissant que l'ensemble de la chaîne politique, de l'élaboration à la mise en œuvre et à l'application, fonctionne efficacement. Dans l'ensemble, il est convaincu que les CC continueront à fournir un travail important dans les années à venir.

**Question :** Les CC sont en effet essentiels à la participation des parties prenantes, mais après 20 ans,



qu'est-ce qui pourrait être changé pour accroître leur efficacité ?

En tant que personne impliquée dans les CC depuis le début, O'Donoghue a souligné que le contexte actuel est complètement différent de celui où les CC ont commencé il y a 20 ans, comme déjà mentionné, avec les impacts du Brexit, du COVID-19 et de la crise énergétique. Cependant, à l'avenir, il y a une énorme question climatique et environnementale et le défi de la transition énergétique à relever. Selon lui, il faut une coopération beaucoup plus grande entre les États membres, la Commission, le Conseil et le Parlement, car les CC ont un mandat étroit à l'heure actuelle. Les CC rendent compte aux États membres et à la Commission. *"Nous avons besoin d'une véritable collaboration et d'un engagement significatif, avec des structures dédiées à cet effet"*.

Vitcheva a également réagi à la question en déclarant qu'elle était convaincue de la valeur des CC depuis le tout début de son rôle en tant que directrice générale de la DG MARE. Elle a fait référence à la situation en 2020, lorsque les ONG quittaient les CC et qu'un processus d'auto-réflexion a été lancé entre la Commission et les CC pour comprendre comment améliorer leur travail. Ce processus a abouti à une modification des règles de procédure des CC qui a été intégrée dans un Acte délégué afin de soutenir une augmentation de la représentation et de la représentativité. Cela a également conduit à la mise en œuvre de l'examen des performances, qui sera la règle d'évaluation récurrente du fonctionnement des conseils consultatifs. Vitcheva a estimé que ce processus évolutif se poursuivra de manière itérative et que la Commission s'engage à s'améliorer.

**Question** : Pensez-vous qu'il serait approprié que les CC fournissent des conseils politiques à la Commission, par exemple en ce qui concerne les accords avec les États côtiers qui pourraient mettre en péril la durabilité des stocks ? Comment la Commission traiterai-elle de tels avis ?

Selon O'Donoghue, bien qu'il ait été décidé au tout début des CC de rester en dehors des discussions politiques, par exemple en ce qui concerne les accords de partage ou la stabilité relative, lorsque quelqu'un ou quelque chose menace la durabilité d'un stock, les CC ont le devoir de faire une recommandation à la Commission. C'est ce qui s'est passé dans le PelAC avec des recommandations spécifiques sur les actions imprudentes et irresponsables de la Norvège et des îles Féroé en ce qui concerne le maquereau.

**Question** : Malgré le travail considérable réalisé par les CC, il est difficile de voir comment il est pris en compte par la Commission et quel est son impact sur la prise de décision. Selon vous, pourquoi le nombre de navires de la flotte de l'UE ne cesse-t-il de diminuer ? Et comment assurer la sécurité alimentaire de l'Europe ?

Vitcheva a répondu que la coopération et la collaboration entre les parties prenantes n'est manifestement pas le seul élément nécessaire à la prospérité du secteur des produits de la mer. Elle a également souligné que le secteur se porte bien d'après les chiffres moyens disponibles. La seule année où il a vraiment été en dessous du seuil de rentabilité a été 2022, lorsque les prix de l'énergie ont augmenté et qu'il y a eu une perte de rentabilité. D'autres éléments qui ont eu un impact sur le secteur sont le Brexit et COVID-19, comme nous l'avons déjà mentionné. *"Nous sommes tout à fait conscients de ces défis et c'est pourquoi nous avons lancé la communication sur la transition énergétique. Il s'agit*

*d'un processus que nous souhaitons accompagner et soutenir de la manière la plus utile possible".* En ce qui concerne la question de la flotte, Vitcheva a fait remarquer que c'est vraiment une question d'équilibre entre la capacité de pêche et les possibilités de pêche qui rend le secteur rentable ou non. Selon elle, avec le poids du changement climatique et de nombreux autres facteurs externes exerçant une pression sur le secteur de la pêche, la rentabilité ne peut être atteinte de manière systématique et dans une perspective à long terme que par le biais de mesures de restructuration pertinentes. Elle reste disponible pour poursuivre les discussions sur le sujet à un stade ultérieur.

Darpeix estime qu'il s'agit d'une discussion assez large, avec des points qui pourraient sortir du cadre de la régionalisation et de la PCP. Elle estime qu'il est absolument nécessaire de garantir la rentabilité des flottes, la durabilité à long terme du secteur et la protection de l'environnement. Cela peut se faire en garantissant des conditions de concurrence équitables, en envisageant d'autres outils que la PCP. En ce qui concerne les principaux défis pour l'avenir de la régionalisation, elle a noté le besoin croissant de connaissances techniques et scientifiques à la fois dans les CC et dans les groupes régionaux, étant donné que l'éventail des sujets à traiter devient de plus en plus large et de plus en plus spécifique. Selon elle, il est important d'optimiser les ressources et d'établir un ordre de priorité des sujets à traiter afin de garantir une prise en compte adéquate par les États membres et les CC. Enfin, il est clair que le Brexit pose un défi majeur car les Britanniques établissent unilatéralement des mesures dans leurs propres eaux qui ont un impact important sur les pêcheurs de l'UE. Dans ce contexte, l'UE doit réaffirmer son autorité par le biais de la régionalisation.

**Question :** Les CC devraient-ils avoir un rôle consultatif renforcé dans une future PCP révisée et réformée, par exemple en termes de reconnaissance accordée à des citoyens/organisations individuels par le biais de consultations ciblées ?

Brouckaert répond que cette question se rapporte exactement à l'objectif de l'événement, qui est d'envisager l'avenir et le renforcement du rôle des CC. Il a mentionné les conseils produits par le CC EOS suite à la publication du rapport de la PCP, qui constituent certainement une base appropriée pour poursuivre la réflexion et développer des conseils sur cet aspect. Selon lui, il est important d'examiner comment le rôle consultatif des CC peut être renforcé non seulement lorsque la Commission lance des consultations ou demande des conseils, mais aussi lorsqu'ils proposent des recommandations de leur propre initiative, en prenant des mesures sur des sujets soulevés par leurs membres.

**Question :** Les CC peuvent-ils fournir des avis équilibrés si l'équilibre entre la participation du secteur de la pêche et des ONG est perdu ?

Vitcheva a répondu qu'aucun avis équilibré ne pouvait être fourni dans ce cas. *"La représentativité est le seul moyen d'obtenir un avis équilibré"*, a-t-elle commenté.

Slangen a ajouté que des initiatives telles que la transition énergétique ou la loi sur la restauration de la nature doivent aller de pair avec la pêche. *"Les pêcheurs doivent être présents et revendiquer leur place dans les discussions, sans quoi l'équilibre de la transition sera perdu"*.

**Question :** Il est important de reconnaître que les ressources halieutiques se sont améliorées au cours

des dix dernières années. Cependant, comment allons-nous gérer l'avenir en nous basant sur des changements drastiques de quotas qui sont certes fondés sur des avis scientifiques, mais qui ne prennent pas en compte des variables importantes telles que le changement climatique ou la pollution de l'eau ? N'oublions pas que les petits pêcheurs sont les premiers touchés par ces facteurs.

Vitcheva répond qu'il n'y a pas eu de réforme de la PCP depuis 2013. Le paquet PCP publié l'année dernière visait à ouvrir le dialogue et à entamer une évaluation de la politique qui pourrait conduire à une réforme. *"J'espère que si une réforme résulte de ce processus, elle sera considérée comme pertinente par toutes les parties prenantes"*, a déclaré Vitcheva. Elle a reconnu que le secteur de la pêche est en effet victime du changement climatique, une affirmation que la DG MARE met toujours en avant. *"Le changement climatique et les risques qui en découlent sont au cœur de nos préoccupations"*. Selon elle, affirmer l'échec d'une politique est une déclaration très forte. Elle n'est pas d'accord avec le fait que les arguments avancés par les protestations des agriculteurs peuvent être tout aussi pertinents pour le secteur de la pêche et estime qu'il est important de souligner la différence.

**Question :** Quel est, selon vous, le principal défi en matière de régionalisation que la Commission ou les États membres devraient relever pour assurer la viabilité du secteur de la pêche ?

Darpeix a répondu que, comme elle l'a déjà mentionné dans son intervention précédente, les plus grands défis sont le manque de capacité et de ressources humaines pour traiter un large éventail de sujets et le changement de paysage apporté par le Brexit, ce dernier étant particulièrement vrai pour les acteurs de la régionalisation qui partagent leurs eaux de compétence avec le Royaume-Uni. Par conséquent, il est important que l'UE maintienne sa souveraineté ainsi qu'un dialogue avec le Royaume-Uni, qui pourrait également se faire par l'intermédiaire des CC, afin de garantir des mesures de gestion partagées et élaborées conjointement.

O'Donoghue a répété qu'avec le changement de paysage et de dynamique qui en découle, il faut une véritable collaboration entre les CC, les États membres, la Commission, le Parlement et le Conseil. *"Nous devrions vraiment nous asseoir ensemble pour trouver une formule qui permette un véritable engagement significatif entre les parties. Pour ce faire, nous devons instaurer la confiance entre les parties"*. En outre, il a souligné que le PelAC doit traiter avec trois groupes régionaux différents, ce qui peut s'avérer assez complexe en termes d'organisation du travail et de coordination. Selon lui, la création d'un groupe régional consacré aux stocks pélagiques correspondrait mieux au mandat spécifique du PelAC.

Selon de Clercq, l'action clé pour assurer la viabilité continue du secteur de la pêche est de construire une perspective pour les pêcheurs. De nombreux défis importants nous attendent, comme nous l'avons déjà mentionné - le changement climatique, la transition énergétique, l'attractivité du secteur - et les décideurs devraient s'efforcer de les mettre en perspective et d'avoir une vision à long terme pour le secteur de la pêche. Un autre élément important à prendre en compte dans le but d'offrir une perspective au secteur est que la couche géopolitique a changé depuis la dernière réforme de la PCP, et que les éléments de négociation devraient être révisés.

Slangen estime que le principal défi pour les États membres est de travailler avec toutes ces transitions en termes de production d'énergie et de restauration de la nature, ce qui peut signifier une utilisation multiple de l'espace marin. *"Nous avons besoin d'innovation et de plus de flexibilité, et c'est quelque chose sur lequel nous devons travailler ensemble dans le cadre d'une collaboration internationale entre les États membres"*. Selon lui, les agendas des différents États membres doivent être correctement alignés afin d'obtenir une bonne perspective d'avenir pour les pêcheurs, et c'est là le principal défi.

Brouckaert a indiqué que, du point de vue du CC EOS, l'approche de la régionalisation reste très pertinente. Cependant, dans leur rôle actuel, les CC fournissent des conseils à la Commission et aux États membres régionaux uniquement lorsque des recommandations communes sont émises sur la mise en œuvre des réglementations. Si les CC pouvaient s'impliquer davantage au moment précis où les propositions législatives sont préparées, les conseils des parties prenantes pourraient être mieux pris en compte et contribuer efficacement à la rédaction de ces propositions. Il a précisé qu'il n'y avait aucune intention de proposer des changements dans la manière dont le Conseil et le Parlement sont impliqués. *"Toutefois, il est important de noter que l'approche de la régionalisation inclut également les eaux partagées avec les pays tiers et, en tant que CC, nous devrions être en mesure de donner des conseils sur leur gestion également"*.

Enfin, Coleman a posé la question suivante à tous les participants pour conclure la discussion.

**Question :** Pensez-vous que les CC existeront encore dans 20 ans ?

*"Absolument oui"*, ont déclaré O'Donoghue et Brouckaert.

Vitcheva a ajouté qu'elle ne voyait pas d'autre alternative aux CC pour avoir une approche inclusive du processus décisionnel. *"Le résultat du dialogue avec les CC n'a été que positif. Je suis convaincue que le format des CC sera toujours présent dans 20 ans"*. En termes de défis pour les CC et les décideurs politiques, il est essentiel d'assurer la continuité des activités et l'attractivité du secteur. Il devrait y avoir une bonne analyse de rentabilité pour que la jeune génération vienne et pour assurer le renouvellement des générations. Il est probable que la profession évolue en raison des innovations technologiques qui modifient le fonctionnement des navires, les pratiques de pêche et l'état d'esprit des pêcheurs. Les pêcheurs, par exemple, pourraient également assurer un service public lié à la collecte de données ou à des services de durabilité. À cet égard, Vitcheva a annoncé le lancement d'un projet de la Commission, intitulé "Les pêcheurs du futur", qui abordera ces questions. *"Nous nous appuyerons fortement sur votre contribution pour délibérer sur la manière dont cette profession traditionnelle et noble peut continuer et sur la manière dont nous pouvons projeter l'avenir de cette activité"*.

Coleman a remercié tous les intervenants pour leur contribution à la discussion et a clôturé la session.

## Remarques finales des présidents du CC Emiel Brouckaert et Sean O'Donoghue

Brouckaert s'est adressé au public avec des remarques finales, rejoint sur scène par O'Donoghue.

Il a tout d'abord remercié tous les intervenants et panélistes pour leur contribution à l'événement, y compris le commissaire Sinkevičius et le ministre McConalogue pour avoir fait l'effort de s'adresser aux CC par vidéo. Il a également remercié Sinead McSherry pour son discours. Il a particulièrement remercié la directrice générale de la DG MARE, Vitcheva, pour son discours d'ouverture et pour sa présence au sein du panel. Il a également profité de l'occasion pour souhaiter à O'Donoghue une bonne retraite.

Il s'est référé à la présentation de Keatinge et Van Balsfoort, revenant sur les débuts des CC mais réfléchissant également à leurs besoins futurs. Il exprime sa gratitude à Philippe et Carvalho pour avoir fourni de très bonnes vues d'ensemble des réalisations des deux CC. Enfin, il a rappelé des éléments du débat d'experts en posant des questions intéressantes à l'assistance. *"De nombreux aspects que nous avons entendus dans les présentations et dans le débat ont déjà été pris en compte dans nos programmes de travail respectifs, mais je suis sûr que vous êtes d'accord pour dire qu'il y a d'autres points à prendre en considération, comme cela a été soulevé dans la session du panel.* Les résultats de la table ronde seront pris en compte par le CC EOS dans ses travaux futurs. Il s'attend à ce qu'une conclusion apparaisse dans les avis des deux CC, à savoir qu'une nouvelle PCP est nécessaire, compte tenu de l'évolution du paysage de la pêche dans l'Atlantique Nord-Est. Ce point a été mentionné à plusieurs reprises au cours des discussions : le Royaume-Uni quittant l'UE, la capacité à faire face aux situations de crise et l'assurance d'un système alimentaire européen durable, le tout dans le contexte du changement climatique et de la transition énergétique.

Avant de conclure son discours, Brouckaert a remercié les secrétariats du CC EOS et du PelAC pour leur travail de qualité dans l'organisation de cet événement.